



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1  
Commune de LA SALLE LES ALPES

**n°23.01.15**

Rapporteur : Gilles PERLI

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** 09 mars 2023

**Date d'affichage :** 09 mars 2023

**L'an deux mil vingt-deux,**

Le quinze mars à dix-huit heures trente,

**Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,**

**Etaient Présents :**

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE,  
Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul  
FIGVED, Sophie PAUMOND,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusées :**

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE  
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Gilles PERLI  
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO  
Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

**Sophie PAUMOND a été élue secrétaire de séance**

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

**Objet :** OTISC – Convention d'objectifs 2023

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon arrive à son terme le 31 décembre 2022.

Il est précisé que la station de Serre Chevalier Vallée est l'une des plus grandes stations françaises et que l'Office de Tourisme Intercommunal est un outil indispensable pour l'accueil, l'information, la promotion, l'animation mais aussi les relations presse, la gestion des Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC) et surtout la commercialisation, outil principal pour le remplissage de la station.

Dans ce cadre, il convient de renouveler la convention d'objectifs pour la période 2023 entre la Commune et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon. Cette convention est destinée à préciser les

missions de l'Office de Tourisme, les concours et soutien apportés par la collectivité et les modalités de contrôle et d'évaluation des actions et des objectifs.

Les objectifs et missions de l'Office de Tourisme sont les suivants :

- 1) Accueil et information du public,
- 2) Communication, Promotion/commercialisation touristiques
- 3) Coordonner une démarche qualité,
- 4) Animer le réseau des acteurs socioprofessionnels du territoire,
- 5) Développement durable,
- 6) Mission de conseil et expertise.

En contrepartie, les concours et soutien de la Commune à l'Office de Tourisme Intercommunal sont d'une part, la mise à disposition de locaux à la Maison de la Montagne au Centre Commercial de Pré Long et d'autre part, une subvention annuelle de fonctionnement.

**Vu** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n19.07.07 du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2019 approuvant la convention d'objectifs 2020-2022 ;

**Vu** le projet de convention pour l'année 2023 annexée à la présente délibération.

**Considérant** la nécessité de renouveler la convention d'objectifs d'une durée de 1 an pour la période 2023 établie entre les Communes de La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey, Le Monétier-les-Bains, Briançon et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres votants :

- ↳ **APPROUVE** le renouvellement de la convention d'objectifs d'une durée d'un an, pour l'année 2023, établie entre les Communes de La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey, Le Monétier-les-Bains, Briançon et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon,

Fait et délibéré en séance le 15 mars 2023



Le Maire

Emeric SALLE